



Monsieur François Marty
Foncière Le Chênelet
34 rue de Moyecques
62250 Landrethun Le Nord

Rezé, le 18 avril 2020,

Cher François,
Et chers amis du Chênelet,

Comme suite à notre rencontre du 24 février et à votre invitation, nous avons pris le temps de réfléchir en équipe afin de vous dessiner notre mouton de façon aussi claire que possible.

Notre rêve n'est pas de créer un patrimoine immobilier que nous pourrions gérer mais de permettre à des personnes âgées et si possible à des personnes handicapées d'être actrices de leurs vies et de la vie de la cité dans les meilleures conditions possibles. Pour être « créateurs d'avenir solidaire » comme le dit la signature de notre association et permettre aux habitants d'être « bien chez soi et bien ensemble » comme dit celle de notre foncière, nous recherchons donc les meilleurs moyens pour réaliser des logements confortables, adaptables et économes en termes d'usage.

Vous avez en ce domaine une grande longueur d'avance sur nous et nous pouvons apprendre beaucoup du savoir faire que vous possédez déjà.

Pour mieux nous connaître et comme d'ailleurs tu nous l'as proposé, nous pourrions réaliser ensemble un projet. Celui de Grandvilliers, dans l'Oise, nous semble tout indiqué. Vous avez reçu le maire et un de ses adjoints. Ils ont beaucoup apprécié cette rencontre et comprennent bien votre démarche. Le modèle constructif les intéresse aussi, tout comme nous. Une partie de la population d'origine agricole a de modestes retraites et nous cherchons les moyens de proposer des loyers très abordables ainsi qu'un coût d'usage aussi limité que possible.

Grandvilliers est à moins de 2 heures de Landrethun Le Nord et le contexte est très favorable. Nous avons déjà le soutien de principe de la CARSAT qui est prête à consentir un prêt significatif à taux zéro et celui du Conseil Départemental de l'Oise, un regard favorable des services de l'Etat. Le projet est bien identifié par la population et nous souhaitons confier la préparation de l'ouverture à Jean-François Trochon comme vous l'avez déjà fait.

Le terrain proposé par la mairie est bien situé et permettrait de réaliser 24 ou 25 logements T2 et T3 (principalement) en bandes avec une maison commune et un atelier de bricolage ainsi qu'un jardin potager qui seraient ouverts sur le quartier. Nous avons déjà travaillé l'APD avec un architecte d'Amiens, Julien Pradat, qui connaît bien la construction bois et les projets alternatifs avec une très grande sensibilité à notre démarche.

.../...

Foncière Béguinage Solidaire – Agréée ESUS
2, rue Robert Schuman – 44400 Rezé
06.24.64.03.98 et contact@beguinagesolidaire.fr
SIRET : 848 428 611

Nous serions très heureux et intéressés d'étudier avec vous les modalités de la réalisation de ce projet en partenariat avec vous. Tu nous as dit que toute formule était envisageable et nous souhaitons avancer avec vous en vue de trouver la meilleure réponse à apporter aux habitants de ce beau pays de la Picardie Verte. Il y a une très forte attente locale.

L'objectif que nous avons est de pouvoir finaliser et déposer un dossier de demande de permis de construire au cours du 3^e trimestre 2020.

Ce projet est aussi très important pour nous car il viendrait compléter la création du Béguinage Solidaire de Valognes dans la Manche pour lequel nous avons prolongé la consultation des entreprises et qui est principalement une rénovation lourde d'un ancien hôtel particulier.

Nous espérons que cette proposition retiendra votre attention et que nous pourrons bientôt nous rencontrer ou échanger sur le sujet de façon très concrète. Cela serait le modèle d'une coopération que nous pourrions partager avec d'autres partenaires déjà membres de votre alliance et que nous souhaitons durable.

En attendant votre réponse, confions tout cela à la prière en ce moment si particulier.
Nous vous prions de croire à nos très amicaux sentiments.

Tristan Robet

Documents joints :

Plan de masse tel que projeté avec le cabinet Murmur d'Amiens.

Perspective de principe.